

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** interpellation urgente  
**Titre :** Sortir du gaz russe  
**Initiant-e(-s) :** Mathide Maillard Laisser vide

---

La Suisse est dépendante du gaz russe, puisque près de la moitié du gaz importé est extraite en Russie. Dans le contexte de la guerre initiée par la Russie sur le territoire ukrainien et au vu des sanctions économiques prises par la Suisse et de la position de la Municipalité de Lausanne concernant le conflit, il apparaît urgent pour la Ville de Lausanne et les Services industriels de Lausanne de sortir de la dépendance au gaz russe. La présente interpellation entend interroger la Municipalité sur la provenance du gaz vendu par les SiL aux Lausannois ainsi qu'aux 43 communes vaudoises clientes des SiL.

---

Au-delà des aspects dramatiques tant pour les populations concernées que pour la démocratie, la guerre en Ukraine déclenchée par l'invasion russe doit également, au niveau lausannois, nous interroger sur la provenance du gaz vendu par les Services industriels de Lausanne (ci-après SiL).

Le 22 février dernier, alors qu'elle annonçait une hausse de 9,6 % des tarifs du gaz à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, la Municipalité indiquait que « *le gaz distribué par les SiL contient 10% de biogaz danois. Le 90% restant provient de Norvège exclusivement* » (cf. communiqué de presse de la Municipalité de Lausanne du 22 février 2022).

La Ville de Lausanne se fournit auprès de la société Gaznat SA, dont elle détient 26,89% du capital. Or, d'après les informations disponibles sur le site internet de Gaznat SA « *Pour l'essentiel des importations de Gaznat, l'origine du gaz n'est pas certifiée. Sur des bases statistiques mises à disposition par les gestionnaires de réseau allemand et français, on estime que l'origine du gaz naturel consommé en Suisse occidentale provenait en 2020 à 31,5% de Russie, 39,3% de Norvège et 12,8 % des Pays-Bas. Le solde étant du gaz algérien ou transporté par méthanier vers l'Europe depuis le Qatar, les Etats-Unis, etc.* » (cf. <https://www.gaznat.ch/fr-13-negoce.html>, consulté le 3 mars 2022).

En outre, hors le gaz distribué en ville de Lausanne, les SiL approvisionnent pas moins de 43 communes vaudoises (en gros ou au détail), dont la commune de Lutry, avec laquelle Lausanne a signé un accord de partenariat. Selon les informations disponibles sur le site de la commune de Lutry, le gaz distribué à Lutry – et acheté directement au SiL – « *provient principalement d'Europe (Allemagne, Pays-Bas, France et Italie) et de Russie* ». (cf. <https://www.lutry.ch/vivre-a-lutry/environnement-eau-et-energie/energies-et-reseau/gaz/>, consulté le 3 mars 2022).

Compte tenu de ce qui précède, on est en mesure de se demander dans quelle mesure Lausanne – par le biais de la société Gaznat SA - s'approvisionne et revend du gaz en provenance de Russie. En outre, et dans l'hypothèse où du gaz en provenance de Russie était commercialisé par la société Gaznat SA et par les SiL, la présente interpellation entend questionner la Municipalité sur les mesures qu'elle entend prendre pour cesser l'importation et la vente de gaz en provenance de Russie.

# Conseil communal de Lausanne

---

Enfin, outre la question de la provenance du gaz, la situation actuelle en Europe de l'Est présage une hausse importante des tarifs de l'énergie dans son ensemble. Comme rappelé ci-dessus, la Municipalité a d'ores et déjà annoncé une hausse des tarifs du gaz à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022. La présente interpellation entend également questionner la Municipalité concernant la hausse des tarifs de l'électricité.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

Quelle est la provenance du gaz vendu par les Services Industriels de la Ville de Lausanne à ses clients lausannois ?

Quelle est la provenance du gaz vendu par les Services Industriels de la Ville de Lausanne aux 43 communes qu'elle approvisionne ?

Quelle est la provenance du gaz vendu par la société Gaznat SA à la Ville de Lausanne ?

Quelles mesures la Ville entend-elle mettre en place au sein de la société Gaznat SA quant au gaz russe ?

Une hausse des tarifs de l'électricité est-elle à craindre dans les mois à venir ?

Cas échéant, la Municipalité entend-elle prendre des mesures pour contenir la hausse des coûts de l'électricité ?

---

Lausanne, le 8 mars 2022  
vide

Laisser

Signataire(s) :  
Laisser vide

